



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2012**

**DÉLIBÉRATION N°2012/35 : PARTICIPATION DE L'AGENCE DE L'EAU À LA MISE EN ŒUVRE  
DE LA POLITIQUE DES ACHATS COURANTS DE L'ÉTAT**

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse,

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R. 213-32, R. 213-39 et R. 213-41,
- Vu le décret n°2009-300 du 17 mars 2009 portant création du Service des Achats de l'État, et notamment son article 2,
- Vu la délibération n°2008/37 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Directeur général de l'agence de l'eau,
- Vu les observations du Contrôleur financier en date du 27 novembre 2012,
- Vu l'urgence constatée,

et après avoir valablement délibéré,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :**

De confirmer que, dans le cadre des dispositions de l'article 1 de la délibération n°2008/37, le Directeur général de l'Agence de l'eau dispose de la capacité juridique à conclure tous contrats et conventions autres que ceux relatifs à l'attribution des aides, et notamment dans le cadre des mesures relatives à l'organisation générale de l'Agence de l'eau.

**ARTICLE 2 :**

De confirmer que, dans le cadre des dispositions de l'article 1 de la délibération n°2008/37, le Directeur général de l'Agence de l'eau dispose de la capacité juridique à engager l'Agence de l'eau dans une participation à la mise en œuvre d'une politique coordonnée et mutualisée des achats courants, telle que celle pilotée par le Service des Achats de l'État, conformément aux dispositions du décret n°2009-300 susvisé, pour toute opération jugée utile.

**ARTICLE 3 :**

D'approuver en conséquence, y compris à titre rétroactif, tout acte pris par le Directeur général relatif au rattachement de l'Agence de l'eau à des mesures d'achats coordonnés mises en place dans le cadre des activités du Service des Achats de l'État.

Le Directeur général  
de l'Agence de l'eau,



Paul MICHELET

Le Président  
du Conseil d'administration,



Guy FRADIN